

COMMUNE DE MONTAGNAC MONTPEZAT

Service urbanisme

04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 004 124 21 00016

Déposé le : 10/09/2021

Dépôt affiché le : 10/09/2021

Demandeur : Monsieur BENEDIC MATHIEU

Sur un terrain sis à : LES AIRES à MONTAGNAC
MONTPEZAT (04500)

Références cadastrales : 124 E 50, 124 E 51

Pour : CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Monsieur BENEDIC MATHIEU

LES AIRES

04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur BENEDIC MATHIEU enregistrée le 10/09/2021 sous le numéro DP 004 124 21 00016 pour le projet ci-dessus référencé.

Votre déclaration préalable fait donc l'objet d'une décision de non-opposition tacite en date du 11/10/2021.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MONTAGNAC MONTPEZAT,

le 08/12/2021

Le Maire,
François GRECO



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.